

Voici un descriptif du dispositif didactique et pédagogique sur l'oral, et plus précisément le débat argumentatif, que j'ai mis en place cette année dans une classe de seconde de 35 élèves.

J'ai en effet fait le choix d'instaurer les débats comme exercice récurrent en ce qui concerne le travail de l'oral. Ce choix m'a paru s'imposer de lui-même du fait de l'importance de l'argumentation dans les programmes de la classe de seconde et de la nécessité de le manier sur un long terme pour acquérir l'efficacité nécessaire à la persuasion requise. De plus c'est un exercice qui appartient pleinement aux formes orales de la communication et il permet d'apprendre à maîtriser à la fois la gestion de la parole entre participants, l'écoute de l'autre, la reprise de son discours dans ses propres interventions.... Ce travail se voulait également une aide dans le travail de l'écriture qui réutilise un certain nombre de fonctionnements du langage que le débat permet d'acquérir, de mettre en pratique ou de s'approprier. Les débats mis en place furent uniquement délibératifs, dans la mesure où ils ne se donnaient pas comme objectifs la résolution d'un problème.

J'ai donc commencé dès le début d'année par mettre en place des débats argumentatifs dans le cadre des modules tout d'abord afin de familiariser mes élèves avec cet exercice dans des conditions qui les mettent en confiance. Ces exercices pouvaient permettre de travailler en groupe autour d'un objectif commun, donc de créer des relations de travail dans la classe, mais aussi de dédramatiser la pratique orale. La séquence qui suivait ces premiers modules permettait de mettre réellement en marche l'association débat - travail d'argumentation car elle s'intitulait « L'éducation en débat » et se fixait comme perspective principale l'argumentation. Après ces débats argumentatifs en modules, les débats sont donc intervenus en classe entière. La mise en place était alors toujours la même : les participants étaient au nombre de six, répartis en deux équipes de trois, qui devaient travailler en groupe. Ils étaient prévenus deux ou trois semaines en avance et chacun devait participer à un débat au moins dans l'année. Après l'annonce de la date retenue et du sujet, c'est le principe du volontariat qui était appliqué. Les élèves qui assistaient au débat y étaient intégrés par une réflexion par écrit préliminaire et ils n'étaient nullement passifs pendant le débat lui-même, ayant une fiche d'écoute et de suivi à remplir.

Les débats se sont déroulés à intervalles réguliers et en accord avec les séquences en cours. J'ai notamment choisi ce dispositif pour ouvrir les séquences car cela permettait d'inclure immédiatement les élèves, en les rendant actifs. Ainsi j'ai par exemple ouvert la séquence « Lire, écrire, publier : du travail de l'écrivain à celui du lecteur » par un débat qui a très bien fonctionné : « La lecture d'oeuvres littéraires sur support papier a-t-elle encore sa place dans la société moderne ? ». De même un débat intitulé : « Qui est le héros du *Cid* : Rodrigue ou Chimène ? » a très bien fonctionné pour débiter une séquence sur cette oeuvre.

Lors du cours où le débat devait avoir lieu, les participants devaient s'asseoir par équipe sur les deux premières tables de trois, dans la rangée du milieu de la classe, afin de limiter les mouvements lors de leur passage au tableau. Pour savoir quelle équipe passerait en premier, je procédais à un vote à main levée. Ceux qui défendaient la thèse la moins populaire passaient en second afin d'avoir le dernier mot. La première équipe passait seule au tableau et chacun de ses participants devait donner un argument avec des exemples soutenant la thèse retenue. Les trois équipiers devaient conclure en commun leur prestation par un quatrième argument qui devait être le plus pertinent. Ils allaient ensuite s'asseoir et la deuxième équipe prenait place à son tour sur l'estrade. Les deux équipes n'étaient jamais face à face au tableau pour des raisons de place et de communication également : les élèves devaient s'adresser à l'ensemble de la classe et non pas uniquement contredire l'autre équipe. Une fois la seconde équipe passée, la première avait un droit de réponse puis la seconde également. Les débats devaient être clos après ce droit de réponse. Les élèves récepteurs qui devaient remplir leur fiche au fil du débat finissaient alors ce travail et les participants devaient, pendant ce temps, mettre leurs impressions sur leur participation par écrit.

J'ai fait le choix de ne pas noter ces débats, ce qui a libéré certains élèves. Cet exercice servait à s'entraîner et à améliorer la pratique de l'oral qui était par ailleurs notée lors d'exercices différents comme des compte-rendus de lecture cursive.

Inter séquences, ce type de travail cherchait à permettre une vraie familiarisation avec l'oral et à banaliser ce type d'exercice. J'ai tenté de bien indiquer aux élèves que savoir défendre son point de vue devant un groupe pouvait s'avérer capital dans une vie de citoyen, bien au-delà d'une vie

d'élève. Et bien que perfectible, ce dispositif a véritablement bien fonctionné dans ma classe, permettant d'instaurer de nouveaux rapports à l'oral, des échanges productifs renouvelés et cela a eu des résultats aussi bien au niveau didactique, que pédagogique et surtout social.